

République Française  
Liberté - Egalité - Fraternité

Commune de  
**BARBAZAN**  
(Haute-Garonne)



STATION THERMALE  
CLASSEE

**ARRÊTÉ PORTANT PROLONGATION  
DE MISE EN CONGÉ DE LONGUE DURÉE  
DE Monsieur DEQUESNE Hubert**

Le Maire de BARBAZAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n° 87-602 du 30 Juillet 1987 relatif au régime des congés maladies des fonctionnaires,

Vu la demande de Monsieur DEQUESNE Hubert en date du 28/10/2013,

Vu l'avis émis par le Comité Médical en date du 09/04/2014 plaçant Monsieur DEQUESNE Hubert en renouvellement de congé longue durée pour la période de 01/10/2013 au 30/09/2014.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Monsieur DEQUESNE Hubert est placé en renouvellement de congé longue durée à compter du 01/10/2013 jusqu'au 30/09/2014. A l'issue du CLD une mise à la retraite pour invalidité sera à prévoir car l'agent est inapte de manière absolue et définitive à toutes fonctions. Avis favorable.

**ARTICLE 2 :** Monsieur DEQUESNE Hubert est placé en renouvellement de congé longue durée du 01/10/2013 au 30/09/2014 et percevra son salaire en demi-traitement du 01/10/2013 au 30/09/2014.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé(e) et transmis au Comptable de la Collectivité.

Fait à Barbazan le 11/04/2014

Le Maire



M. STRADERE

Notifié le : 2 Avril 2014

Signature :

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06  
[accueil@mairie-barbazan.fr](mailto:accueil@mairie-barbazan.fr) [www.mairie-barbazan31.fr](http://www.mairie-barbazan31.fr)